

Le Budget 2010

Maintien et qualité des services proposés à la population

Le budget primitif de la commune a été adopté le 12 avril dernier pour 25 578 344 euros soit une augmentation de +2.45% par rapport à 2009.

>> Zoom sur...

Le maintien et la qualité des services proposés à la population demeurent essentiels :

- Vie scolaire : +8%
- Solidarité : +16%
- Enfance : +5%

(% d'augmentation exprimé par rapport au compte administratif 2009)

>> Zoom sur...

Quelques réalisations de 2009

- Columbarium
- Réhabilitation et climatisation du FAR
- Acquisition des abris joueurs pour le Baseball
- Réhabilitation de la Salle H. Bonnet
- Travaux Salle P. Coignard
- Acquisition de mobilier urbain
- Acquisition de mobilier pour les groupes scolaires

>> Zoom sur...

Le mot de l'élu

Yves Touyeras
Adjoint aux Finances



La philosophie du budget 2010 :

Une nouvelle fois, l'équipe municipale n'a pas cédé à la facilité : malgré la faible évolution des recettes institutionnelles, les taux de fiscalité locale n'augmenteront pas cette année encore. En moyenne sur la période

Les chantiers de 2010

Le budget d'investissement 2010 s'attache à entretenir et améliorer les équipements et le patrimoine villard. Parmi les nouveaux investissements, nous retrouvons

2001-2009, les taux communaux ont baissé de -1% alors qu'ils augmentaient de +9% pour la moyenne des communes du département et de 11% au niveau national.

Cette maîtrise de la pression fiscale sur les ménages villards est le fruit d'une gestion rigoureuse : les dépenses de fonctionnement seront contenues tout en poursuivant l'investissement et l'action au quotidien au service de la population (voir ci-contre).

La question des recettes communautaires toujours en suspens :

Comme chacun sait, la commune conteste la détermination du montant des

concours alloués à la ville par la CAPI (en 2009 : 2 170 000 euros de dotations de solidarité communautaire et attribution de compensation).

Monsieur le Maire et moi-même poursuivons les discussions avec nos homologues de la CAPI pour aboutir à une solution amiable sur le sujet.

Soyez assurés que toute notre énergie sera mise en œuvre pour obtenir, à la juste mesure de nos besoins, les fonds qui nous reviennent.

rons donc :

- Création d'un beach soccer pour les activités d'été de l'Oasis
- Rénovation des vestiaires et sanitaires du gymnase Alain Colas

• Travaux de rénovation lourde au sein du Groupe Scolaire de l'Etang (GS4)

• Renforcement du système de vidéosurveillance

En outre, la maîtrise d'œuvre relative à la rénovation de

la Salle D. Balavoine poursuit son cours : un Avant Projet Définitif devrait pouvoir être validé prochainement

Accessibilité : 30 000 €

Afin de poursuivre les investissements 2009, la majorité a décidé de réserver cette année encore une enveloppe financière d'un montant de 25 000 € à l'ensemble des travaux et achats facilitant l'accessibilité dans notre commune.

«Aide aux permis de conduire» : 30 000€

Ce dispositif issu des réflexions du Comité Consultatif Jeunes, bénéficiera du même budget que l'année dernière soit 30 000 €. Cela permettra d'aider plus

d'une soixante de jeunes villards à obtenir le fameux «papier rose».

Subventions aux associations : 213 006€

Le dynamisme de la commune passe indéniablement par l'action de ses bénévoles dans tous les domaines (sport, culture, scolaire...). En 2010, 213 006 € seront donc alloués aux associations villardes ainsi qu'au Centre Communal d'Action Sociale soit une progression de 8,5%.

Non à l'augmentation des impôts

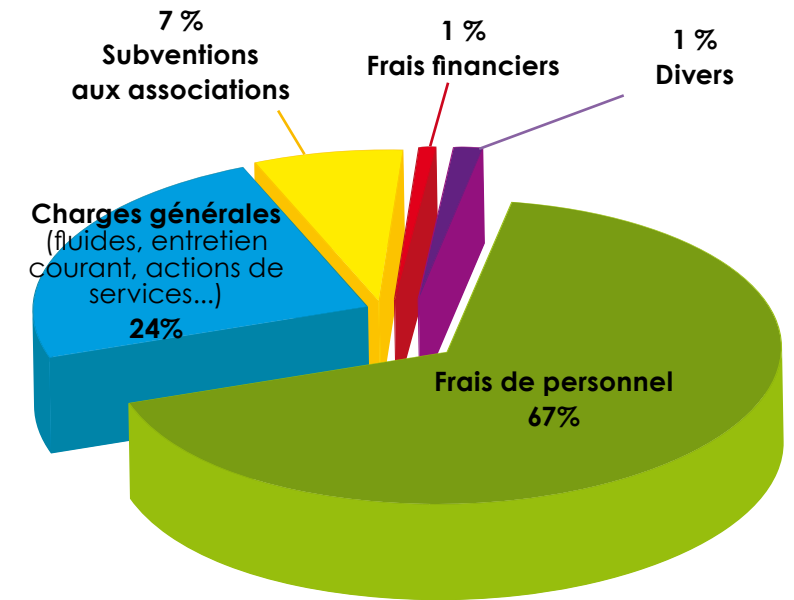
La commune de Villefontaine comporte bien des particularités.

Notamment, la jeunesse de sa population qui nécessite de disposer, entre autres, de neuf groupes scolaires maternelle et primaire.

En outre, l'accompagnement social, l'animation ou encore la prévention indispensables au cœur de nos

quartiers justifie la présence de cinq centres sociaux dont l'efficacité n'est plus à démontrer.

Conséquence directe de ces particularités : le budget du personnel nécessaire au fonctionnement de ces équipements entre autres, atteint 67% du budget total de la ville ce qui est très au dessus de la moyenne des villes en France et notamment celle de la CAPI.



Répartition des dépenses de fonctionnement (en pourcentage)

Ceci explique largement pourquoi afin de ne pas augmenter les impôts, la Municipalité s'est engagée à une extrême vigilance concernant les primes et rémunérations ainsi que sur les recrutements nouveaux. En ressources, Villefontaine est classée comme la ville la plus pauvre du département de l'Isère et au 13^e rang des villes les plus pauvres de France (13^e sur 36000

communes). Au travers de ce constat, on comprend mieux la nécessité absolue de gérer avec la plus grande rigueur les dépenses de fonctionnement pour atteindre et maintenir le résultat dont nous sommes fiers : 2001-2009 : les taux d'imposition de la commune ont baissé de 1% alors même qu'ils ont augmenté de 9% en Isère et de 11% en France.



Entretien des équipements sportifs



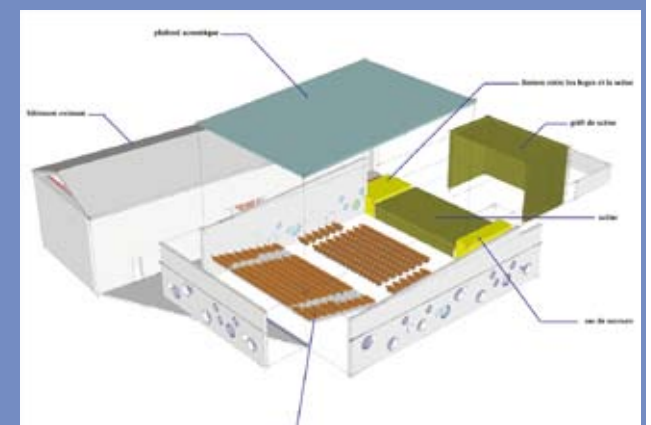
Entretien des 9 groupes scolaires



Restauration scolaire



Augmentation des sommes allouées à la Solidarité



Rénovation de la salle Balavoine